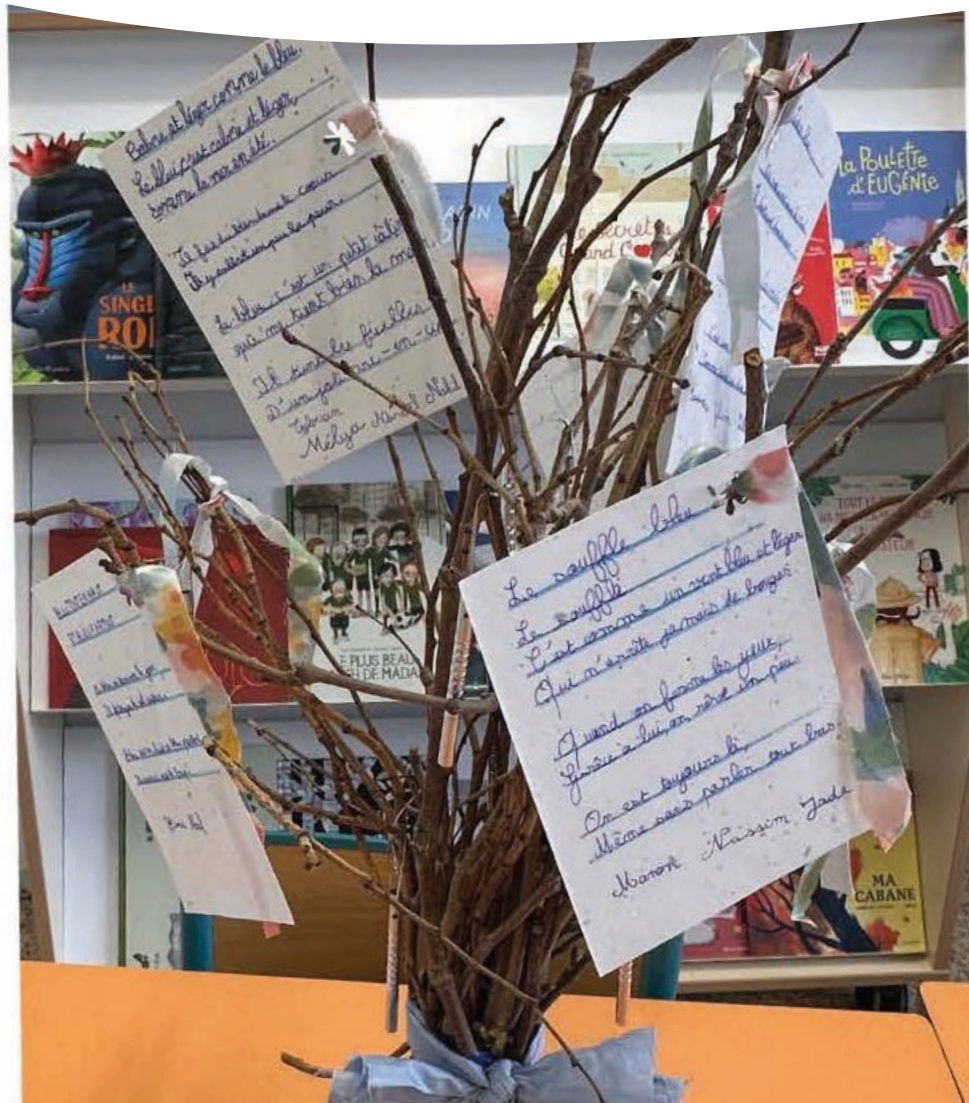




GUIDE DE LA vie SCOLAIRE



Édito

Chers parents,

La rentrée scolaire est toujours un moment important dans la vie de nos enfants, mais aussi dans celle de nos familles. À Quesnoy-sur-Deûle, nous mettons tout en œuvre pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions et que chaque élève soit accueilli dans un environnement propice à l'apprentissage, à l'épanouissement et à la réussite.

Depuis le début de l'été, les services municipaux sont pleinement mobilisés aux côtés des équipes enseignantes, des directrices d'école, des représentants des parents d'élèves, des ATSEM, des animateurs, des agents de restauration et de l'ensemble des partenaires éducatifs. Ensemble, ils préparent cette nouvelle année scolaire avec un objectif commun : offrir à chaque enfant un accueil de qualité.

Les vacances sont également l'occasion pour nos équipes techniques de réaliser les travaux d'entretien nécessaires dans les écoles afin que les élèves retrouvent, dès la rentrée, des locaux accueillants, fonctionnels et agréables.

Cette période marque aussi l'ouverture des inscriptions aux différents services municipaux : restauration scolaire, accueils périscolaires, aide aux devoirs, activités de loisirs... autant de dispositifs pensés pour accompagner les familles dans leur quotidien.

Comme chaque année, le guide des associations sera distribué dans les foyers quesnoysiens à la fin du mois d'août. Il vous permettra de découvrir la richesse de la vie associative locale avant le traditionnel forum des associations organisé à Festi'Val.

Nous espérons que ce guide de la rentrée vous apportera toutes les informations utiles pour préparer sereinement cette nouvelle année scolaire. Vous retrouverez également l'ensemble des renseignements pratiques sur le site internet de la Ville ainsi que sur le Portail Famille.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente rentrée scolaire.

Samuel OLIVIER,
Adjoint au Maire délégué à la Petite Enfance et à la Jeunesse

Frédéric BARON,
Adjoint au Maire délégué aux associations, à la Vie Scolaire et à la restauration

Sommaire :

Écoles publiques et privées fiche d'identité :	p 1
Adresse - contacts - classes concernées - horaires	
Calendrier des vacances scolaires.....	p 2
Services périscolaires municipaux	p 3-4
- Conditions d'accès / obligation d'inscription	
- les modes de paiement	
- le calendrier des perceptions	
- les modalités de calcul du QF	
Restauration municipale :	p 5-6
- l'engagement de la ville	
- les responsables des sites	
- les tarifs	
Accueils périscolaires garderies du matin et du soir	p 7-8
- le fonctionnement	
- les horaires et conduites vers les écoles	
- les tarifs	
Études surveillées :	p 9
- le fonctionnement	
- les tarifs	
Services mis en place par l'école Sainte-Marie	p 9
- la garderie	
- les aides aux devoirs (études)	
Accueils de loisirs - ALSH	p 11-12
- mercredis	
- petites vacances scolaires	
Les + proposés par la Ville :	p 13-16
Contacts utiles	p 17

Nos écoles

Les écoles publiques :

-> Groupe scolaire Jean Macé - Directrice : Carole LEFEBVRE
54 rue du Maréchal Foch
03 20 39 86 89 (maternelle) - 03 20 78 93 58 (du CP au CE1)
ce.0591973z@ac-lille.fr

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (ouverture des portes 10 minutes avant).

-> École élémentaire Jules Ferry (CE2 au CM2) - Directrice : Priscilla BAERT
46 rue de Warneton
03 20 78 93 50
ce.0591972y@ac-lille.fr

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h35 à 11h35 et de 13h35 à 16h35 (ouverture des portes 10 minutes avant).

L'école privée catholique :

-> Groupe scolaire Sainte-Marie
Cheffe d'établissement : Stéphanie NOYELLE

- De la maternelle au CE1, 21 rue Saint-Vincent - 03 20 39 87 30
- Du CE2 au CM2, 30 rue de Warneton - 09 73 18 17 95
secretariat.stemarie.quesnoy@orange.fr

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Les associations de parents d'élèves :

• GPEP

association des parents d'élèves des écoles publiques
gpep.quesnoy59@gmail.com

 GPEP QSD

• APEL

association des parents d'élèves de l'école libre
apel.saintemarie.qsd@gmail.com

 APEL Sainte Marie Quesnoy-sur-Deûle

Calendrier des vacances scolaires

Rentrée scolaire des élèves :

Mardi 1^{er} septembre 2026

Vacances d'automne

Fin des cours : samedi 17 octobre 2026

Reprise des cours : lundi 2 novembre 2026

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 19 décembre 2026

Reprise des cours : Lundi 4 janvier 2027

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 20 février 2027

Reprise des cours : lundi 8 mars 2027

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 17 avril 2027

Reprise des cours : lundi 3 mai 2027

Pont de l'Ascension : vendredi 7 mai 2027

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 3 juillet 2027

Les services périscolaires municipaux

La commune met en place 3 prestations périscolaires :

- La restauration sur le temps du midi,
- Les garderies du matin et du soir,
- L'aide aux devoirs pour les primaires des écoles publiques.

Modalités d'inscription

L'inscription à ces différents services se fait via le Portail famille, directement accessible depuis le site internet de la Ville. Toutes les personnes ne disposant d'aucun accès à Internet peuvent également prendre un rendez-vous en mairie (03 20 63 16 62).

Pour valider votre inscription, vous devez mettre en ligne les documents suivants :

- un justificatif de domicile
- votre avis d'imposition
- la fiche sanitaire
- une attestation d'assurance scolaire et périscolaire

Les inscriptions se font ensuite à l'année ou au mois, et **jusqu'à 10 jours** avant la consommation de la prestation de restauration et **3 jours** avant les garderies et l'aide aux devoirs.

Des modifications peuvent néanmoins être faites dans le respect des délais précédemment exposés.

La facturation est établie au mois après réalisation de la prestation et doit être réglée avant le 15 du mois suivant soit :

- > par paiement en ligne,
- > par prélèvement automatique,
- > par chèque déposé dans la boîte aux lettres de la mairie
- > et en mairie sur rendez-vous pris auprès du service facturation

En cas de difficultés financières pour le paiement des prestations périscolaires, le CCAS est à votre disposition pour étudier les possibilités d'aide : 03 20 63 11 86.

Pour tous ces services, l'inscription préalable est obligatoire. En aucun cas la commune ne pourra être responsable d'un enfant qui n'est pas inscrit. Il reste donc sous la responsabilité de ses parents et est susceptible de ne pas être pris en charge.



À noter

pour le calcul du tarif de vos prestations :

$$QF = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12 \times \text{nb parts fiscales}}$$

Quesnoysiens

- Tranche 1 : QF de 0 à 399€
- Tranche 2 : QF de 400 à 599€
- Tranche 3 : QF de 600 à 899€
- Tranche 4 : QF de 900 à 1 299€
- Tranche 5 : QF de 1 300 à 1 599€
- Tranche 6 : QF de 1 600 à 1 999€
- Tranche 7 : QF de 2 000 à 2 499€
- Tranche 8 : QF de 2 500€ et +

Extérieurs

- Tranche 1 : QF de 0 à 599€
- Tranche 2 : QF de 600 à 1 599€
- Tranche 3 : QF de 1 600€ et +

Attention

Pour l'ensemble de ces services, l'inscription est obligatoire pour permettre à la commune d'organiser au mieux la constitution des équipes encadrantes et l'accueil des enfants.

Aussi, toute prestation sans inscription dans les délais fera l'objet d'une majoration d'un euro.

Quel que soit le mode de paiement, tout impayé fera l'objet d'une majoration de 10 euros par facture.

La restauration municipale

L'engagement de la Ville

Dans la cuisine centrale de l'Éventail, près de 85 000 repas sont cuisinés chaque année pour les enfants.

Les repas sont confectionnés sur place, essentiellement à base de produits frais et de saison. La part d'aliments issus de l'agriculture biologique des productions locales est en progression constante. Les menus sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne.



→ 25%



→ 41%
Produits régionaux



2 étoiles au label
Ici je mange local

Les menus sont consultables sur le site de la ville et affichés dans les écoles.

Les responsables des sites de restauration

Restauration municipale et cuisine centrale : Damien VANDIERDONCK

secondé de 3 responsables de site :

- Olivier PLOYARD au restaurant l'éventail 22 allée de la Rosebeck
- En cours de recrutement pour le restaurant Saint-Vincent 15 rue Saint-Vincent
- Coralie LEVEQUE au restaurant Foch 54-56 rue du Maréchal Foch

Les tarifs

Tranches	Restauration scolaire	
	Initial	PAI*
QF de 0 à 399 € *	1 €	1 €
QF de 400 à 599 € *	1 €	1 €
QF de 600 à 899 € *	1 €	1 €
QF de 900 à 1299 €	4,10 €	2,05 €
QF de 1300 à 1599 €	4,50 €	2,25 €
QF de 1600 à 1999 €	4,85 €	2,40 €
QF 2000 à 2499€	5,30 €	2,65 €
QF 2500 € et +	5,75 €	2,90 €
Extérieurs	6,30 €	3,15 €

* Tarifs bénéficiant d'une aide de l'État

Tranches	Restauration durant les centres de loisirs	
	Initial	PAI*
QF de 0 à 399 € *	3,40 €	1,70 €
QF de 400 à 599 € *	3,60 €	1,80 €
QF de 600 à 899 € *	3,80 €	1,90 €
QF de 900 à 1299 €	4,10 €	2,05 €
QF de 1300 à 1599 €	4,50 €	2,25 €
QF de 1600 à 1999 €	4,85 €	2,40 €
QF 2000 à 2499€	5,30 €	2,65 €
QF 2500 € et +	5,75 €	2,90 €
Extérieurs	6,30 €	3,15 €

* les tarifs «PAI» (50% du tarif initial) ne sont applicables que pour les enfants présentant un problème de santé (allergie, intolérance alimentaire...) et sur présentation d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Les repas sont fournis par les parents et pris sur place avec l'encadrement du personnel de surveillance.

Garderies périscolaires matin et soir

La garderie périscolaire municipale accueille les enfants scolarisés dans les écoles publiques et privées de la commune, pendant les heures qui précèdent et suivent le temps scolaire.

Sous la responsabilité d'Emma PLOYART et de son équipe diplômée et habilitée par le service départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports, les enfants bénéficient d'un **site dédié et unique : la Maison blanche**.

Le personnel municipal assure l'accompagnement des enfants vers les écoles Jules Ferry et Sainte-Marie de Warneton le matin et inversement le soir. Les élèves de l'école Sainte-Marie, rue Saint-Vincent, peuvent avoir accès à un service privé, proposé par l'école (voir p 10).

Un goûter est proposé aux enfants à 16h30. Les cas d'allergies alimentaires faisant l'objet d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) sont pris en compte.

Les horaires

- De 7h15 à 8h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- De 16h30 à 18h30 pour les maternelles de l'école Picasso et de 17h30 à 18h30 après l'étude pour les élèves des écoles Jean Macé, Jules Ferry et Sainte-Marie rue de Warneton



L'inscription des enfants se fait **via le portail famille ou sur demande de rendez-vous** (03 20 63 16 62). Une majoration d'un euro est appliquée pour toute inscription hors délai ou non inscription (cf page 4).

Tarifs

Tranches	GARDERIE PÉRISCOLAIRE		
	MATERNELLE		
	7h15 - 8h20	16h30-17h30	17h30-18h30
QF de 0 à 399 € *	1,45 €	1,65 €	1,65 €
QF de 400 à 599 € *	1,65 €	1,90 €	1,90 €
QF de 600 à 899 € *	1,95 €	2,25 €	2,25 €
QF de 900 à 1299 €	2,15 €	2,50 €	2,50 €
QF de 1300 à 1599 €	2,35 €	2,75 €	2,75 €
QF de 1600 à 1999 €	2,55 €	3 €	3 €
QF 2000 à 2499€	2,75 €	3,25 €	3,25 €
QF 2500 € et +	2,85 €	3,35 €	3,35 €
Extérieurs			
QF de 0 à 599 €	2,45 €	2,75 €	2,75 €
QF de 600 à 1599 €	2,75 €	3,25 €	3,25 €
QF de 1600 € et +	3,30 €	3,85 €	3,85 €

Tranches	GARDERIE PÉRISCOLAIRE	
	PRIMAIRE	
	7h15 - 8h20	17h30-18h30
QF de 0 à 399 € *	1,25 €	1,25 €
QF de 400 à 599 € *	1,45 €	1,45 €
QF de 600 à 899 € *	1,75 €	1,75 €
QF de 900 à 1299 €	1,95 €	1,95 €
QF de 1300 à 1599 €	2,15 €	2,15 €
QF de 1600 à 1999 €	2,35 €	2,35 €
QF 2000 à 2499€	2,55 €	2,55 €
QF 2500 € et +	2,75 €	2,75 €
Extérieurs		
QF de 0 à 599 €	2,15 €	2,15 €
QF de 600 à 1599 €	2,55 €	2,55 €
QF de 1600 € et +	3,05 €	3,05 €

Aide aux devoirs

Ce service municipal est proposé aux élèves des écoles publiques. Il est encadré par des enseignants et/ou animateurs de 16h30 à 17h30 à l'école Jean Macé et de 16h35 à 17h35 à l'école Ferry sur inscription préalable depuis le Portail famille ou auprès du service facturation.

Après l'étude, les enfants peuvent être accueillis à la garderie périscolaire de la Maison blanche.

Les tarifs

Tranches	Aide aux devoirs Primaire
QF de 0 à 399 €	1,50 €
QF de 400 à 599 €	1,65 €
QF de 600 à 899 €	1,90 €
QF de 900 à 1299 €	2,10 €
QF de 1300 à 1599 €	2,25 €
QF de 1600 à 1999 €	2,40 €
QF 2000 € à 2499 €	2,55 €
QF 2500 € et +	2,65 €
Extérieurs	2,75 €

Pour l'école Sainte-Marie

La garderie

De 7h15 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 à l'école Sainte-Marie, rue Saint-Vincent

Aide aux devoirs

de 16h30 à 17h30 à l'école Sainte-Marie rue Saint-Vincent et Sainte-Marie Warneton pour les enfants des classes primaires.

Pour plus de précisions concernant les tarifs et les inscriptions, s'adresser au secrétariat de l'école Sainte-Marie, 09 73 18 17 95.



Les accueils de loisirs - ALSH

Intentions éducatives de la ville : accompagner et encourager l'ambition, l'épanouissement et la créativité des enfants et des jeunes.

-> Les accueils de loisirs du mercredi

Ces accueils de loisirs fonctionnent toute l'année, sous la responsabilité de William ROUSSEL et de son équipe d'animation.

Les taux d'encadrement respectent la réglementation fixée par la SDJES.

Lieu et horaires

À la Maison blanche les mercredis en période scolaire pour les enfants de 2 ans (enfants scolarisés) à 12 ans.

- en journée de 9h à 17h30
- en demi-journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Les enfants peuvent être accueillis entre 9h et 9h30 et récupérés entre 17h et 17h30. Une garderie est proposée dès 8h et le soir jusque 18h30.

Modalités d'inscription

Elles se font via le Portail famille ou sur rendez-vous si vous n'avez pas d'accès à internet (03 20 63 16 62). Les inscriptions se font ensuite à l'année ou au mois, et **jusqu'à 15 jours** avant la consommation de la prestation.

Le règlement s'effectue avant la prestation (préfacturation) et par mois.

Tarifs

Pour les enfants déjeunant à la cantine, le prix du repas s'ajoutera lors de l'inscription (cf. p6)

MERCREDI				
Tranches	ALSH 1/2 journée	ASLH journée (matin et après-midi)	Garderie	
			8h00-9h00	17h30-18h30
QF de 0 à 399 €	2,20 €	3,35 €	↑ 1,80 € ↓	↑ 1,80 € ↓
QF de 400 à 599 €	2,50 €	3,80 €		
QF de 600 à 899 €	2,80 €	4,25 €		
QF de 900 à 1299 €	3,45 €	5,05 €		
QF de 1300 à 1599 €	4,10 €	6 €		
QF de 1600 à 1999 €	4,70 €	6,85 €		
QF de 2000 à 2499 €	5,25 €	7,75 €		
QF 2500 € et +	5,45 €	7,95 €		
Extérieurs				
QF de 0 à 599 €	5,75 €	9,90 €		
QF de 600 à 1599 €	7,85 €	11,65 €		
QF de 1600 € et +	10,05 €	13,30 €		

-> Les accueils de loisirs des petites vacances

Accueil des enfants de 2 ans (enfants scolarisés) à 14 ans.

Dates et horaires

Accueil de loisirs d'automne du 19 octobre au 30 octobre 2026	Accueil de loisirs de Noël du 28 décembre au 31 décembre 2026
Accueil de loisirs d'hiver du 22 février au 5 mars 2027	Accueil de loisirs de printemps du 19 avril au 30 avril 2027

De 9h à 17h30 ou en demi-journée (13h30 à 17h30), les enfants peuvent être récupérés entre 17h et 17h30

Garderie possible dès 8 h et le soir jusque 18h30

Modalités d'inscription

Elles s'effectuent via le Portail famille, un mois avant l'accueil ou sur rendez-vous en mairie pour les familles ne disposant pas d'accès à internet (03 20 63 16 62).



À noter

- Pas de prélèvement automatique possible pour les ALSH.
 - Tous les règlements se font à l'inscription sur le Portail famille ou en mairie en espèces, chèque, carte bancaire ou chèques vacances ANCV lors de la permanence prévue à cet effet dont la date sera publiée sur le site internet de la commune et affichée en mairie.
- L'inscription ne sera pas effective sans le règlement de la prestation.

Les petits + de Quesnoy

Les séjours de découverte

Des classes de découverte d'une durée de 5 nuitées minimum sont financées pour les élèves quesnoysiens scolarisés du CE2 au CM2 (20€/nuitée).

Les sorties pédagogiques

Une participation de 10 € par enfant est versée chaque année pour financer les sorties des classes de cycle 1 et 2 des écoles publiques.

La natation

Des cours sont proposés du CP au CM2. Les transports, les entrées et les prestations des maîtres-nageurs sont pris en charge par la ville.

La fête de Noël

Une distribution de coquilles est organisée pour les enfants de toutes les écoles de la commune.

Animation culturelle

Un spectacle éducatif choisi en lien direct avec les équipes enseignantes des différentes écoles et financé par la ville, est proposé chaque année à tous les élèves.

L'aide aux devoirs

Le CCAS propose des séances hebdomadaires d'aide aux devoirs, animées par des bénévoles.

Renseignements au 03 20 63 11 86 ou ccas@quesnoysurdeule.fr

Les dictionnaires

Un dictionnaire est offert à tous les élèves de CM1 lors d'une remise officielle en mairie.



Les ateliers jardinage et découverte de la biodiversité

À côté des différents apprentissages dont les enfants bénéficieront à la rentrée prochaine, la ville propose cette année encore, des ateliers de jardinage menés avec pédagogie et beaucoup de passion par Pierre Semaille, spécialiste en la matière.

Sur le temps de la pause méridienne et pendant les accueils de loisirs, les enfants sèment, plantent, arrosent,

paillent et découvrent ainsi toutes le vertus du cycle de vie des plantes...

Les enfants apprennent à reconnaître et à associer les bons végétaux, à comprendre l'intérêt des insectes dans le potager et à découvrir de nouvelles saveurs à partager ensuite en famille.

Pour développer cette activité, la ville dispose d'un jardin pédagogique et d'une serre dans l'enceinte de l'école Jules Ferry.

Pierre Semaille aime à dire : « au potager, on ne cultive pas que les plantes, on cultive aussi l'humain! »



Quesnoy participe à la semaine européenne de la mobilité à travers plusieurs actions. Retrouvez le programme sur www.quesnoysurdeule.fr.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le nouveau CME sera élu à la rentrée scolaire 2026/27, après avoir mené campagne au sein de leurs classes.

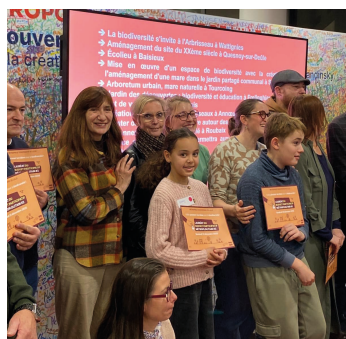
Dès le plus jeune âge, agir pour sa commune.



Lieu de réflexion, de discussion, d'échange, de propositions et d'actions, le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux élèves de CE2, CM1 et CM2, élus pour deux ans, de s'exprimer au nom de leurs camarades et d'approcher concrètement les notions de participation citoyenne et de démocratie.

Accompagnés de Samuel OLIVIER et Frédéric BARON, adjoints, les jeunes conseillers Quesnoysiens se réuniront régulièrement pour travailler sur des projets issus de leurs réflexions.

Actions réalisées en 2025/2026



Les jeunes élus, lauréats du budget participatif de la MEL

Dans le cadre de la 2^e édition de son Budget Participatif, la Métropole Européenne de Lille a retenu 35 projets sur les 137 déposés, dont celui porté par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de Quesnoy sur l'aménagement d'un espace naturel au XX^e siècle.

Du 5 mai au 29 juin, les Métropolitains ont été invités à déposer leurs idées pour rendre la métropole plus verte, plus résiliente et plus agréable à vivre. Sur 137 projets déposés, 35 ont été retenus. Tous témoignent de la diversité des actions portées par des citoyens

pour renforcer la présence du vivant sur le territoire : mares pédagogiques, jardins partagés, vergers, haies, micro-forêts, refuges pour la faune, restauration de zones humides, etc.

Le projet des jeunes élus quesnoysiens concilie vie quotidienne et biodiversité : parking, cheminement piéton, mare et prairie fleurie.

Les aménagements seront réalisés par la MEL en coopération avec la ville et les habitants du quartier. Ils interviendront au cours des 2 prochaines années.



Les contacts utiles

Pôle enfance, jeunesse, vie scolaire

Responsable : Pauline TRAINEL

Adjointe : Isaline DE RIEMAECKER

-> Service affaires scolaires

pauline.trainel@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 16 69

-> Service accueils de loisirs

jeunesse@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 16 62

-> Service facturation

facturation@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 16 62

Adjoint à la petite enfance et à la jeunesse :

Samuel OLIVIER

samuel.olivier@quesnoysurdeule.fr

Adjoint aux associations, à la vie scolaire et à la restauration :

Frédéric BARON

frederic.baron@quesnoysurdeule.fr

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la commune www.quesnoysurdeule.fr



Ville-quesnoysurdeule



ville_quesnoysurdeule



Chaîne Ville de Quesnoy-sur-Deûle

Newsletter

Les @tualités et les animations de Quesnoy-sur-Deûle dans votre boîte mail grâce une newsletter mensuelle.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous en envoyant un mail au service communication : communication@quesnoysurdeule.fr



Ville de Quesnoy-sur-Deûle